DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S): MME CORINNE CHABAUD

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 27 Mai 2016

OBJET : Domaines Départementaux - Elaboration d'un schéma d'accueil adapté aux potentialités des domaines départementaux

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint.

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Retiré de l'ordre du jour

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée